



Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous des informations concernant l'organisation de la fin de l'année scolaire 2015/2016 et de la rentrée scolaire 2016/2017. Vous pourrez également les consulter sur le site du collège <http://collegeleonarddevinci.ac-bordeaux.fr/>

## I – FIN D'ANNEE SCOLAIRE

### **CONSEILS DE CLASSE DU 3<sup>e</sup> TRIMESTRE – A partir du 7 juin 2016**

Le redoublement (article D331-62 du code de l'éducation) devenant « exceptionnel », les fiches de dialogue sont supprimées pour les niveaux autres que 3<sup>ème</sup>.

### **RESTITUTION DES MANUELS SCOLAIRES : 20 et 21 juin 2016**

Les manuels devront être rendus en bon état et réparés si nécessaire, dépouillés de leurs couvertures et des documents personnels. Dans le cas contraire ou en cas de non restitution, ils seront facturés. Les élèves de 3<sup>e</sup> pourront restituer les livres de français, mathématiques, histoire/géographie juste après la dernière épreuve du DNB, le vendredi 24 juin 2016. Les élèves qui souhaitent emprunter un manuel pour l'été donneront un chèque de caution (15 € par manuel) à l'ordre de : Collège Léonard de Vinci – SAINT-AUBIN DE MEDOC. Ces manuels seront à rendre le lundi 29 août de 9h à 12h. Aucun retard ne pourra être accepté. Au-delà de cette date, les chèques de caution seront encaissés pour renouveler les stocks.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Le collège LEONARD DE VINCI étant centre d'examen pour le Diplôme National du Brevet, **les élèves n'auront pas cours le vendredi 20 mai après-midi** (épreuve orale Histoire des arts) **les 23 et 24 juin**, épreuves écrites. **Le 20 mai, la demi-pension est assurée pour tous les élèves demi-pensionnaires : Les élèves en régime 2 seront libérés après le déjeuner. Les élèves en régime 1 seront autorisés à sortir avec une demande de sortie exceptionnelle écrite des parents**
- Réunion des parents des élèves de 6<sup>ème</sup> lundi 30 mai à 18h : présentation de l'option latin en 5<sup>ème</sup> à la prochaine rentrée scolaire par Mme FABRE
- Le mercredi 22 juin, les élèves de 3<sup>e</sup> n'auront pas cours et les emplois du temps des autres niveaux seront aménagés afin de pouvoir préparer les salles nécessaires pour les examens du lendemain. Des remises d'ordre correspondantes seront accordées aux familles des élèves demi-pensionnaires.
- Les professeurs seront convoqués à partir du mardi 28 juin pour la correction du Brevet. Des modifications d'emploi du temps seront notées sur le carnet de liaison et consultables sur «pronote».
- Lundi 27 juin : organisation d'activités inter-établissements école/collège
- Mardi 28 juin : organisation de « jeux antiques » avec les élèves présents dans l'établissement

### **FETE DU COLLEGE** organisée dans le cadre du foyer socio éducatif

- Jeudi 16 juin 2016, de 17h à 20h30. Les cours se termineront à 16h pour toutes les classes. Les parents sont invités à cette fête

### **VACANCES SCOLAIRES D'ETE : A partir du mardi 5 juillet au soir.**

### **PERMANENCES ADMINISTRATIVES : Du 6 au 12 juillet et du 25 août au 31 août 2016**

Ouverture du secrétariat au public **de 9h à 12h30 (sauf le 25 et le 31 août de 14h à 17h).**

## II –RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2016

- **Un dossier de réinscription avec liste des fournitures** sera distribué aux élèves à compter du 25 mai. Retour au professeur principal le 7 juin.

### **RENTREE DES ELEVES SEPTEMBRE 2016 :**

- Accueil des 6<sup>ème</sup> le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016
- Accueil des 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> le vendredi 2 septembre 2016

Le 17 mai 2016

